

Horaire de travail pour la période du 10/01/2014 au 12/01/2014 et du 14/01/2014 au 15/01/2014

Date : 09 Janvier 2014

En accord avec l'Administration des Douanes, il a été décidé d'adapter les horaires de travail du vendredi 10/01/2014 au dimanche 12/01/2014 inclus et du 14/01/2014 au 15/01/2014 inclus, qui coïncident respectivement avec la fête nationale de la présentation du manifeste de l'indépendance et la fête du Mouloud.

Ces horaires de travail concernent toutes les activités d'import et export pour le TIR, les conteneurs et marchandises diverses comme suit :

Pour les trafics Import :

- Le vendredi 10/01/2014 : 8h30 à 20h00
- Le samedi 11/01/2014 pour les opérations souscrites sous régime économique, les camions vides, les acquis de transit et les opérations initiées par les sociétés catégorisées 9h00 à 15h30
- Le dimanche 12/01/2014 pour les opérations souscrites sous régime économique, les camions vides, les acquis de transit et les opérations initiées par les sociétés catégorisées 17h00 à 21h00
- Le mardi 14/01/2014 et le mercredi 15/01/2014 pour les opérations souscrites sous régime économique, les camions vides, les acquis de transit et les opérations initiées par les sociétés catégorisées 9h00 à 13h00

Pour les trafics Export :

- Le vendredi 10/01/2014 (travail continu H 24) : 7h00 au lendemain 7h00
- Le samedi 11/01/2014 et dimanche 12/01/2014 : 7h00 à 15h00
- Le mardi 14/01/2014 et le mercredi 15/01/2014 : 7h00 à 15h00

CONTACT PRESSE :

Jamal MIKOU
j.mikou@tmsa.ma

Meriem FARES
m.fares@tmsa.ma